

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
**B - 1150 WOLUWE-SAINT-
PIERRE****

V/Réf : SM/AR – PU 487980-S/1229
N/Réf. : GM/KD/WSP-2.127/s.539
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de l'Horizon, 15.
Transformation de la maison et extension en façade arrière.
Demande de permis d'urbanisme.
Avis de la CRMS (*Correspondant : Mme A. Russel*)

En réponse à votre lettre du 3 juin 2013, en référence, reçue le 3 juin, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 26 juin 2013.

La demande vise la transformation d'une maison construite en 1931 par l'architecte E. Linsen qui se situe dans la zone de protection du Palais Stoclet.

Les travaux prévoient notamment l'extension de la maison en façade arrière et le remplacement de la porte de garage et son encadrement en pierre naturelle.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées n'auront pas d'impact sur le Palais Stoclet.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme I. Leroy (par mail Mmes I. Leroy, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre)

- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. Vanderbecq